



Budget 2005 : une gestion citoyenne à votre service

GESTION RAISONNABLE, ANTICIPATION ET INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR : LES CHOIX DU BUDGET 2005 SONT LE REFLET DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA VILLE. INSCRITS DÈS 2002 AU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT, ILS VISENT À INSTALLER BOURG DANS UN DÉVELOPPEMENT D'AVENIR ET À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE CHAQUE HABITANT. EXEMPLES CHOISIS DANS VOTRE QUOTIDIEN...

Des priorités pour l'avenir



JEU DE QUESTIONS-RÉPONSES
avec Monique Morel,
Maire-adjoint chargé des finances

Quel est l'objectif du budget 2005 ?

Poursuivre la réalisation du programme pluriannuel d'investissement. Dans ce but, nous devons réaliser une épargne suffisante sur le fonctionnement, tout en assurant la qualité des services aux usagers et en favorisant la vie associative. Le tout sans augmenter les taux de fiscalité locale.

Cela est-il facile ?

En théorie, oui : il faut augmenter les recettes et diminuer les dépenses de fonctionnement.

Et en pratique ? Quelle stratégie avez-vous adoptée ?

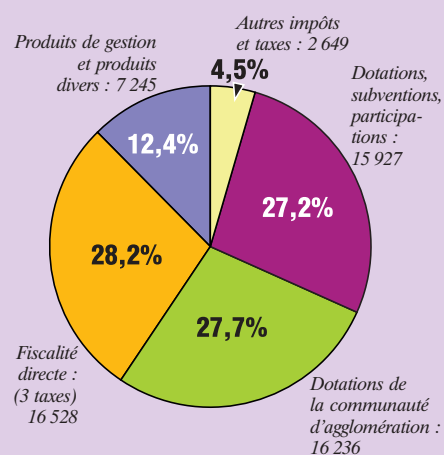
Côté fonctionnement, certaines charges augmentent indépendamment de notre volonté (carburants, chauffage, primes d'assurance, charges sur la masse salariale). Nos efforts de contrôle de gestion et d'optimisation des moyens permettent la maîtrise de certaines dépenses (fournitures, téléphone, maintenance...) et le développement de méthodes de gestion prévisionnelle (renouvellement de mobiliers, entretien d'éclairage public...).

A la faveur de la baisse des taux et des réaménagements importants d'emprunts réalisés en 2003-2004, nous diminuons également nos charges financières, les intérêts d'emprunts. En baisse sur les deux exercices précédents, elles ne représentent plus que 3,4% de nos dépenses de fonctionnement.

> UN PEU DE PÉDAGOGIE...

Si les chiffres vous effraient, vous embrouillent... voici un lexique budgétaire pour comprendre, exemples à l'appui, ce qui se cache derrière les grandes masses financières...

> RECETTES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)



• Fiscalité directe :

représente la part de la commune dans la taxe d'habitation et les deux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

• Dotations de L'agglomération :

la part la plus importante correspond au produit, figé à sa valeur 2000, de la taxe professionnelle désormais encaissée par L'agglomération ; une part plus faible, attribuée sur différents critères, s'apparente à une subvention de fonctionnement.

• Dotations, subventions, participations :

versements effectués essentiellement par l'Etat, mais également par les collectivités publiques et autres organismes qui compensent des pertes de recettes ou aident la commune à financer ses services (crèches, école nationale de musique, musée, bibliothèques, politique de la Ville, écoles, restauration scolaire et universitaire, animations culturelles et sportives...).

• Autres impôts et taxes :

droits de place sur le marché, horodateurs, taxe sur l'électricité...

• Produits de gestion et produits divers :

droits d'entrée du public dans les services municipaux, produits de locations versés par les organismes gérants des services publics (théâtre, Smac, Ainterexpo...).



Associations : une volonté, maintenir les subventions.



En 2005, les cessions de biens communaux s'élèveront à 2M€. Ici, les anciens logements d'instituteurs de l'école Charles Péguy vendus à la SAIEM.

Qu'en est-il des subventions aux associations ?

Les associations participant activement à l'animation de notre cité, il n'était pas question de diminuer leur enveloppe budgétaire. En 2005, le monde associatif bénéficiera donc de 5,8 M€. Cette augmentation (+ 5,6 %) s'explique par : le respect des conventions passées avec certaines associations, le lancement d'actions nouvelles (fonctionnement du centre de formation des jeunes sportifs, aides dans le cadre de la politique de la Ville) et le maintien du montant total attribué à l'ensemble des autres associations.

Côté recettes, à quels résultats parvient-on ?

Les taxes d'habitation et foncière, les dotations de L'agglo et les autres taxes (stationnement, droits de mutation...) constituent la principale recette de la Ville (35,4 M€ soit 60,3 % des recettes de fonctionnement).

Comme promis, la Ville n'a pas touché aux taux de fiscalité directe. Le produit total des impôts et taxes a néanmoins

augmenté de 2%. Un résultat lié à une décision d'Etat et à l'élargissement des bases de l'impôt, d'où l'importance de notre politique de développement de l'habitat.

Quelles sont les autres recettes ?

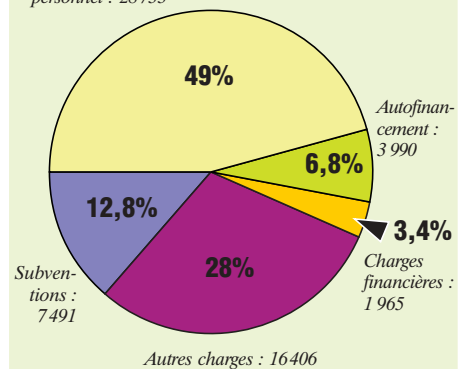
Les dotations de la CAF, de l'Etat et des autres collectivités locales croissent de 4,9 %. De plus, la Ville poursuit les cessions de biens communaux (bâtiments et terrains). Outre l'apport financier immédiat, ces ventes ont pour objectif de participer au développement de la Ville : Triangle Berliet pour assurer l'expansion de Renault-Trucks, terrain de La Providence à l'Etat, anciens logements d'instituteurs...

En 2005, la Ville poursuit-elle son effort d'investissement ?

Bien sûr, c'est d'ailleurs la priorité de ce budget 2005. Avec 13 M€ d'investissement (dont 9,3 M€ au titre des grands projets, 3,6 M€ au titre des travaux récurrents) Bourg construit son avenir, développe son rôle de ville centre d'agglomération, de chef-lieu du département (détails p. 16-17). ■

> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

Charges de personnel : 28733



• Charges de personnel :

rémunération des agents municipaux et charges sociales.

• Subventions à plusieurs organismes :

- autres collectivités publiques (Conseil général, centre hospitalier, Bourg Habitat, L'agglo, le Syndicat des collègues, le Syndicat de la Reyssoze),
- associations gérant des services publics (théâtre, Scène de musiques actuelles...),

- associations développant des actions au niveau local (plus de 300).

• Autres charges (dépenses permettant de faire fonctionner les services municipaux) :

- charges à caractère général (consommables, énergies, locations, entretien des bâtiments et de la voirie, communication, téléphone...).

- charges de gestion courante (participations obligatoires versées pour l'aide sociale, le service d'incendie, les indemnités des élus...).

• Charges exceptionnelles :

elles traduisent des mouvements sur le patrimoine et financent si besoin, les déficits de l'aérodrome et des parcs de stationnement.

• Charges financières :

intérêt des emprunts à court ou long terme.

• Autofinancement :

différence arithmétique entre les recettes et les dépenses de fonctionnement ; il finance une part des dépenses d'investissement.

13 millions d'euros d'investissement

2005 EST UNE NOUVELLE ANNÉE DE GRANDS PROJETS. PARTOUT, LA VILLE BOUGE, SE TRANSFORME MAIS TOUJOURS AVEC COHÉRENCE ET EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT ET LES AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

LE BUDGET EST LE REFLET DE CETTE ÉVOLUTION CIBLÉE AUTOUR DE GRANDES THÉMATIQUES : RESTRUCTURATIONS ET AMÉNAGEMENTS URBAINS, RÉFECTION DE VOIRIES NOTAMMENT SUR LES AXES PÉNÉTRANTS, DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS.



Entrées de ville et développement économique

Avenue Amédée Mercier

Premier volet de la sécurisation/valorisation de l'avenue Amédée Mercier l'aménagement d'un rond-point à l'entrée de l'usine Renault-Trucks démarrera ce printemps. Objectifs : rendre moins accidentogène cet axe et faciliter l'accès des salariés et véhicules de service à l'entreprise.

Au budget 2005 : 462 000€ TTC

Route de Jasseron

Lancement d'études pour la première phase de restructuration/sécurisation de l'avenue de Jasseron qui sera réalisée en lien avec le Conseil général. Finalité : créer un giratoire avec la rue de la Croix-Blanche.

En temps utile, une desserte sera aménagée pour le futur centre-nautique.

Au budget 2005 : 113 000€ TTC

Passage sous RN 75

Dans le cadre du réaménagement de la RN75 inscrit au contrat de plan Etat-Région, un giratoire sera réalisé devant l'entrée d'Ainterexpo.

De son côté, la Ville va construire un passage souterrain dans la montée de Seillon. Reliant la forêt au parc de loisirs de Bouvent, il sera destiné aux piétons, cyclistes et cavaliers.

Au budget 2005 : 350 000€ TTC

Restructuration d'Ainterexpo

En 2005, l'aménagement du parking sera finalisé et les toitures remises en état.

Au budget 2005 : 170 000€ TTC

Restructuration urbaine

Cours de Verdun

Ligne la plus importante du budget 2005, la première phase d'aménagement du cours de Verdun est en cours. Livraison en novembre 2005 (cf. www.bourg-en-bresse.org).

Au budget 2005 : 2 000 000€ TTC

Challes-Champ de foire

Dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain Challes-Reyssouze, de premiers aménagements concrets vont débiter. Les jeux de boules du champ de foire seront transférés en bordure de l'allée de Challes (90 000€), la réhabilitation du Centre de secours principal sera lancée en vue du transfert de la police municipale et d'associations (250 000€). S'ajoutent des acquisitions foncières et immobilières le long de l'allée de Challes (209 000€) et des replantations sur le champ de foire (380 000€).

Au budget 2005 : 929 000€ TTC



> TRAVAUX RÉCURRENTS

Ce budget 2005 prend en compte les besoins récurrents de maintenance et de renouvellement du patrimoine municipal (bâtiments, matériels, voiries...). Les deux exercices précédents ont permis d'acquérir du matériel technique et de transport, de réaliser des travaux de sécurisation aux abords des écoles, en zone 30... 2005 donne la priorité à l'entretien des voiries, chaussées, trottoirs.

Reyssouze

Toujours dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine du quartier, des études d'aménagement du Clos Bernollin et de reconversion du Moulin en pôle Petite enfance sont initiées. 2005 verra également le transfert du restaurant scolaire Charles Péguy (150 000€) et l'étude de requalification du boulevard Joliot Curie (30 000€).
Au budget 2005 : 270 000€ TTC

PAE de Tirand

Dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble de Tirand (PAE), les travaux d'enfouissement de la ligne haute-tension se poursuivent et les premiers travaux de voiries desservant les nouveaux lotissements sont lancés.

Au budget 2005 : 895 000€ TTC

Rue du Lycée

(cf. p. 12 Bourg change).

Au budget 2005 : 700 000€ TTC

**Coups de pouce à la Culture****Aubry**

Une salle d'audition, un local de répétitions pour percussions et des annexes seront aménagés au bénéfice de l'École nationale de musique dans le bâtiment M15 de la caserne Aubry. Parallèlement, une étude générale de recomposition du site sera initiée.

Au budget 2005 : 460 000€ TTC

Meillonas

La phase 2 est engagée, elle concerne l'aménagement intérieur de l'Hôtel Marron de Meillonas, futur espace de rencontre et d'expression culturelle Burgien.

Au budget 2005 : 100 000€ TTC

Notre-Dame

Une somme importante est consacrée aux travaux de chauffage de l'église.

Au budget 2005 : 357 000€ TTC

Musée de Brou

Les travaux se poursuivent et les réserves du musée seront transférées dans l'ancien collège agricole tout proche.

Au budget 2005 : 470 000€ TTC

Soutien à la pratique sportive**Stade Verchère**

Début 2005, les sanitaires publics existants de la tribune d'honneur seront rénovés et de nouveaux sanitaires construits (164 000€). Dans la foulée, la restructuration-extension du stade sera engagée (130 000€).

Au budget 2005 : 294 000€ TTC

Parc de Bouvent

En préambule aux vingt ans du parc de loisirs en 2006, plusieurs aménagements seront réalisés cette année : travaux sur le parking extérieur, création d'une pataugeoire ludique, modification des espaces d'animation et éclairage du tour du lac.

Au budget 2005 : 512 300€ TTC

Gymnase Daniel Morelon

Bâti sur le site de la Vinaigrerie, le gymnase du lycée Pardé - qui sera baptisé "Daniel Morelon" - sortira de terre. Ouverture prévue en 2006.

Au budget 2005 : 1 000 000€ TTC

Tennis club

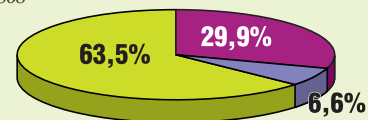
La Ville engage le renouvellement des bulles abritant les courts en terre battue du Tennis club de Bourg.

Au budget 2005 : 102 900€ TTC ■

> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (EN K€)

Dépenses d'équipement :
12 868

Remboursements
d'emprunts : 6 053



Autres dépenses :
1 337

• Dépenses d'équipement : 12 868

- études vérifiant la faisabilité d'un investissement ou fixant le mode de réalisation d'un investissement (en concertation avec la population),
- acquisitions de terrains, d'immeubles, de matériel et de mobilier,
- travaux de réalisation de bâtiments ou de voirie...

• Remboursements d'emprunts : 6 053

remboursements annuels de la part de capital des prêts contractés les années précédentes.

• Les autres dépenses : 1 337

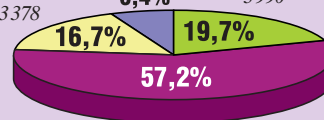
mouvements comptables sur les emprunts ou dépenses d'investissement dont la charge est étalée sur plusieurs années.

> RECETTES D'INVESTISSEMENT (EN K€)

Subventions :
1 290

Autres
recettes :
3 378

Autofinancement :
3 990



Emprunts : 11 600

• Autofinancement : 3 990

différence entre recettes et dépenses de fonctionnement.

• Emprunts : 11 600

encaissements de recettes nouvelles généralement remboursées sur 15 ans.

• Subventions : 1 290

versées par l'Etat, les collectivités locales... pour aider la commune à financer la réalisation de travaux ou d'acquisitions.

• Autres recettes : 3 378

- vente d'immeubles dont la commune n'a pas l'utilité,
- remboursement par l'Etat de la TVA,
- taxes d'urbanisme dans le cadre de la délivrance d'autorisations de construire,
- mouvements comptables sur les emprunts...